

APPEL A LA GREVE :

CONDITIONS DE TRAVAIL - MAL-ÊTRE - SALAIRES - CONGES ?!

La CGT des Territoriaux de Cherbourg-en-Cotentin a **déposé un préavis de grève** auprès de l'administration pour que cesse, immédiatement, **le rythme effréné avec lequel elle déroule son programme de réorganisation** de la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin ! Dans un contexte d'étouffement budgétaire et financier, quels que soient les services et les professions exercées, les retards souvent, s'accumulent. Alors que les agent.es et les services doivent absorber et exécuter les directives ordonnées par les Directions Générales, elles-mêmes mettant en œuvre les orientations politiques dans le cadre d'un deuxième mandat municipal à CeC, la coupe est pleine un peu partout dans les directions, 8 ans après la création de CeC. Le temps politique et institutionnel n'est pas celui des agent.es et du Service Public !!! **La perte de sens du travail et le mal-être sont bel et bien là**, et il est grand temps de poser le pied !!!

Conséquences de ce rythme effréné et du manque de moyens ? **Des conditions de travail toujours plus dégradées** par : un manque de reconnaissance voire de respect des missions et tâches exercées, des difficultés à pouvoir assumer sereinement ses missions, une pénibilité accrue, une perte d'autonomie professionnelle dans la chaîne hiérarchique du fait d'un organigramme vertical, le sentiment d'une violence institutionnelle qui oblige au repli sur soi et à la résignation, parfois même jusqu'au problème de santé !!! Les agent.es réunis en assemblée générale le 9 novembre ont décidé, des opérateurs aux encadrants et avec la CGT, de **manifester leur colère et de dire stop à cette machine infernale** qui génère **stress, mal-être, mal-travail, infantilisation, rivalités...** Le tout sans reconnaissance ni considération à la hauteur, et nous exigeons aujourd'hui, par la grève, nous faire entendre :

- **L'augmentation des Régimes Indemnitaires IFSE, plutôt que la prime dite « pouvoir d'achat », et alors que les collectivités dans le département augmentent leurs agent.es (CAC, Conseil Départemental, La Hague)**
- **L'attribution du SEGUR avec CTI, pour les personnels de la Petite Enfance, Education, et plus largement du secteur médico-social**
- **La valorisation par la catégorie et le grade de la qualité de travail pour les techniciens informatique, les chargés de communication, et tous les services supports**
- **L'embauche immédiate de personnels supplémentaires partout où cela est nécessaire pour un bon Service Public**
- **L'amélioration partagée en INTERNE de l'organisation et des conditions de travail, avec les agent.es**
- **Une véritable Politique de Prévention, tant des risques psycho-sociaux, que du bon fonctionnement des Services**
- **Un règlement de reconnaissance des pénibilités pour les postes administratifs, d'accueil, d'animation, etc.**

EN GREVE ET RASSEMBLEMENT
Rdv mairie de CeC : MARDI 21 NOVEMBRE
de 10h30 à 12h00 - suivi d'un barbecue



Un préavis de grève est déposé pour couvrir l'ensemble des agent.es, seul le temps d'absence est décompté. Pour une journée de grève, la loi des 1/30ème s'applique, seuls 5h50 sont retenues.